

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

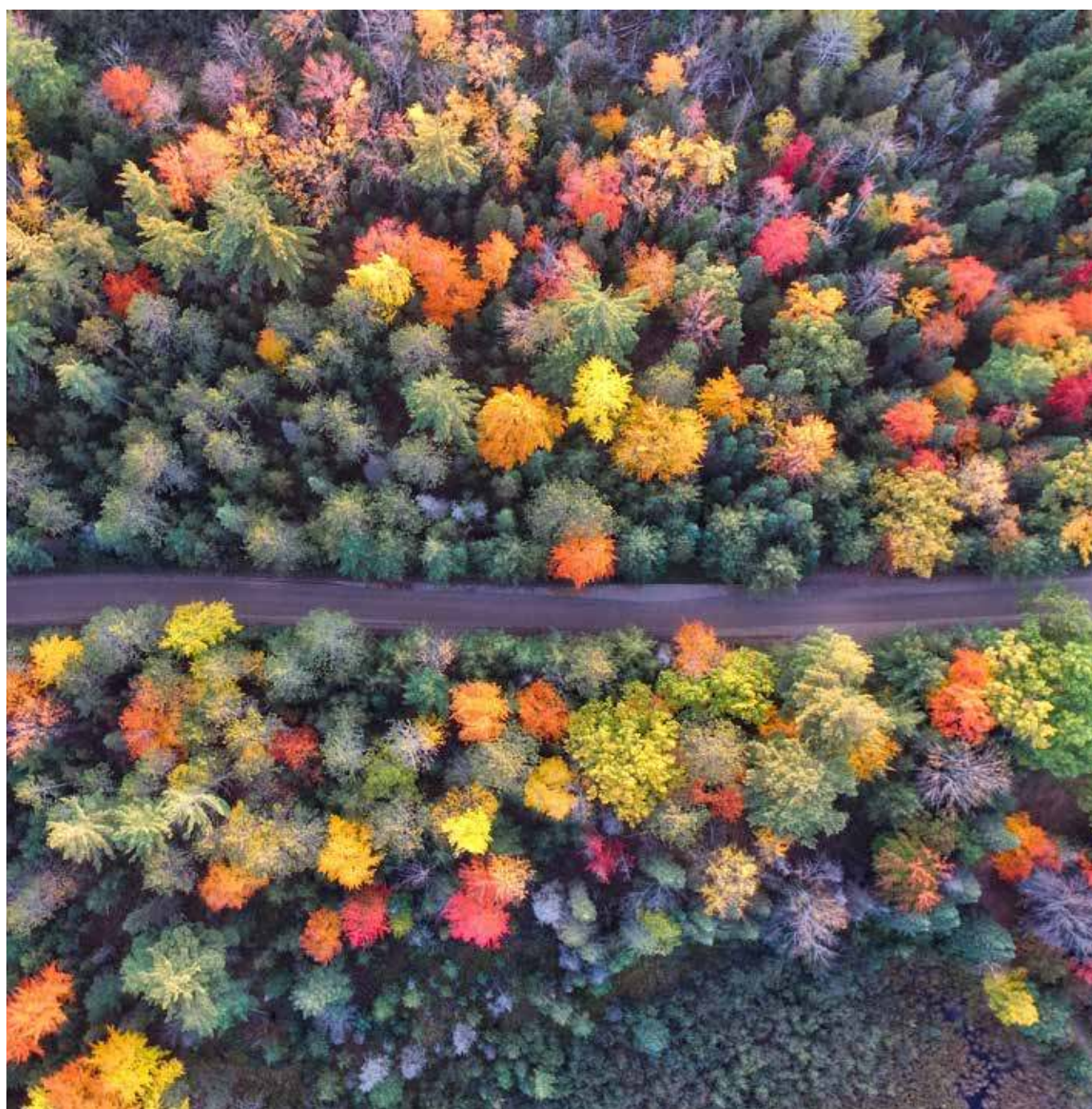
#20

Consultation
Page 14

Santé
Page 16

Nuit
Page 18

Hypnose
Page 18



Agenda

jeudi 3 octobre 2019

Passage de la balayeuse (voir page 4)

du 11 au 13 octobre 2019

Théâtre "Calamity Jane" par la troupe Légende, vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 14h à la Salle Fernand Halphen (voir page centrale)



samedi 12 octobre 2019

Festival Les mots en L'aire : À partir de 15h, animation de l-music à la Roseraie (voir page 17)

samedi 12 octobre 2019

Jour de la nuit : extinction de l'éclairage public toute la nuit et animations aux Pâturages (voir page 18 et affiche page centrale)

du 18 octobre au 4 novembre 2019

Vacances scolaires de la Toussaint

samedi 9 novembre 2019

Spectacle d'hypnose par Hypnos' & moi: salle Fernand Halphen, 20h30 (voir page centrale)

lundi 11 novembre 2019

Célébration de la fin de la Première Guerre mondiale. Dépôt de gerbes au Monument aux morts à 11h, suivi d'une collation à la Salle Fernand Halphen

vendredi 29 novembre 2019

Allumage des illuminations à 18h30 précises dans le Parc de la Mairie, suivi d'une collation (vin chaud et chocolat) à la Salle Fernand Halphen (voir page)

samedi 7 décembre 2019

Repas des aînés à 12h à la Salle Fernand Halphen (voir page 19)

samedi 14 décembre 2019

Noël des enfants (voir page 19) à la Salle Fernand Halphen
- 10h à 12h : maternelles + CP
- 14h à 17h : autres élémentaires
- 20h à 23h : collégiens

du 20 décembre 2019 au 6 janvier 2020

Vacances scolaires de Noël

mardi 24 décembre 2019

Passage de la balayeuse (voir page 4)

du 16 janvier au 15 février 2020

Recensement (voir page 4)

dimanche 19 janvier 2020

Cérémonie des vœux du maire à 15h à la Salle Fernand Halphen

du samedi 15 février au dimanche 2 mars 2020

Vacances scolaires

samedi 7 mars 2020

Loto de l'ASOC à la salle Fernand Halphen

dimanche 15 mars 2020

Premier tour des élections municipales (voir page 4)

dimanche 22 mars 2020

Second tour des élections municipales (voir page 4)

samedi 28 et dimanche 29 mars 2020

Salon de l'artisanat et de la gastronomie au Gymnase de La Chapelle-en-Serval, boulevard de la Riolette

Informations diverses

C'est la vie...

— Naissances

06/07/2019 : Lia Draris Henon
18/08/2019 : Diane Cocozza
18/08/2019 : Hammane Firdaws

— Mariages

08/06/2019 : Kévin Meynard et Patricia Kafinga
08/06/2019 : Samuel Padra et Ketleen Soufflet
15/06/2019 : Laurent Guérin et Sandrine Jublin
22/06/2019 : Frédéric Carlier et Céline Picard
10/08/2019 : Laurent Lipiec et Hélène Lombart
24/08/2019 : Benoist Hachette et Anca-Elena Bujorean

Permanence juridique

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le barreau de Senlis le 2^e vendredi de chaque mois (sauf juillet et août) de 15h à 17h en mairie. Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Rendez-vous conseillé au **03 44 54 60 29** ou à **mairie@lces.fr**.

Maire et adjoints



Maire

Daniel Dray (daniel.drays@lces.fr)



1^{er} adjoint aux finances et aux aînés

Bernard Billière (bernard.billiere@lces.fr)



2^e adjointe à l'aménagement du territoire

Marie-Claire Gibergues (marie-claire.gibergues@lces.fr)



3^e adjoint à la communication, aux nouvelles technologies et au développement durable

Grégoire Dubourg (gregoire.dubourg@lces.fr)



4^e adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

Marion Le Maux (marion.le-maux@lces.fr)



5^e adjoint à l'entretien et au cadre de vie

Olivier Pomponne (olivier.pomponne@lces.fr)



6^e adjointe à la vie sociale et au commerce

Céline Lapôtre (celine.lapotre@lces.fr)

Balayeuse



Pour compléter le nettoyage des rues par les employés communaux, nous avons programmé le passage de balayeuse haute pression.

Pour faciliter ce travail et afin d'obtenir un meilleur résultat, il est demandé à chacun de ne pas encombrer les voies, caniveaux et de ne pas laisser son véhicule le long des trottoirs les **3 octobre** et **24 décembre**.

RIP ADP

— **Référendum d'initiative partagée sur les aéroports de Paris**

Le recueil des soutiens des électeurs à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris est ouvert au public. Elle se terminera officiellement le **12 mars 2020** à minuit.

Vous pouvez déposer votre soutien de l'une des manières suivantes :

- sur le site du Ministère de l'Intérieur **referendum.interieur.gouv.fr** munis de votre carte nationale d'identité ou de leur passeport
- en vous rendant en mairie de Chantilly, Creil ou Senlis

Recensement de la population



Des agents seront chargés du recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2020. Ils seront amenés à vous contacter au cours de cette période. Une information complémentaire vous sera communiquée en début d'année.

Il est important que toute personne résidant dans la commune soit recensée.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en

France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Élections municipales

Les élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le **dimanche 22 mars 2020**.

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence (sauf dérogation). Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, en mairie ou sur service-public.fr.

Vous devez fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois (sauf téléphone portable) et une pièce d'identité en cours de validité.

Si vous ne souhaitez pas être radié à tort des listes électorales lorsque vous changez d'adresse à l'intérieur de la commune, vous devez le signaler aussitôt au service élections de la mairie en présentant un nouveau justificatif de domicile de moins de trois mois (hors téléphone portable). Le changement d'adresse sera alors effectué.

Conseils municipaux

Lundi 8 avril 2019

Le conseil municipal :

- crée des zones antitabac devant les écoles et applique des contraventions en cas de non-respect
- approuve les procès-verbaux des conseils du 30 mai 2018 et du 4 juillet 2018
- fixe les tarifs du service enfance pour les vacances d'été 2019 et l'année scolaire 2019/2020
- est informé des tarifs des études surveillées pour l'année scolaire 2019/2020 en fonction du nombre de jours d'études par mois : septembre 32,50€, octobre 20€, novembre 27,50€, décembre 22,50€, janvier 30€, février 15€, mars 35€, avril 17,50€, mai 27,50€, juin 32,50€
- fixe les indemnités de chaussures et de petit équipement pour les agents municipaux
- alloue aux écoles 32,70€ par enfant pour les fournitures scolaires à la rentrée 2019
- valide pour 2018 le compte de gestion, le compte administratif et l'état des cessions et acquisitions
- acquiert la parcelle cadastrée AB n°441 (185 rue du Chêne au Loup) et d'une superficie de 114 m² pour un montant de 2550€ et la parcelle cadastrée AB n°1 (lieu dit le Chêne au loup) appartenant à l'État et d'une superficie de 3 359 m² pour un montant de 16 795 €

- affecte aux comptes le résultat de fonctionnements de 2018 un excédent d'investissement de 83 702,47 € et un excédent de fonctionnements de 1 736 650,85 €
- conserve inchangés les taux des quatre taxes directes locales (taxe foncière bâti/non bâti, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises) pour 2019
- vote le budget primitif pour l'exercice 2019
- attribue aux associations qui en ont fait la demande des subventions pour 2019 pour un montant de 40 532,50 €.
- attribue au CCAS (Centre communal d'action sociale) une subvention de 4 000 €
- crée des postes d'agents contractuels sur des emplois non permanents, l'un de 8 h 45 par semaine pour le complément d'un poste d'ATSEM, 5 autres d'adjoints d'animation de 35 h par semaine pour la période juillet-août 2019
- approuve le montant de 3 405 € pour le séjour du centre de loisirs d'août et verse un acompte immédiat de 1 201,50 €
- approuve le projet de fusion du syndicat intercommunal d'exploitation des champs captants d'Asnières-sur-Oise et du syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de Bellefontaine, ainsi que son périmètre et sa compétence confiée en eau potable

- s'oppose au transfert des compétences "eau potable" et "assainissement collectif et non collectif" à compter du 1^{er} janvier 2020 à la CCAC
- conserve la convention d'occupation d'une surface de 250 m² dans les locaux de la zone SEMB pour le service technique
- lance des procédures administratives pour les marchés publics : accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux sur la voirie communale, marché de prestations pour l'entretien des espaces verts, marchés de prestations pour l'entretien des bâtiments communaux
- attribue le marché de réaménagement de la rue de Paris phase 1 (rond-point) à la société Colas

Mercredi 5 juin 2019

Le conseil municipal :

- nomme Mme Biscueil comme coordonnateur communal pour la campagne de recensement 2020
- attribue la délégation de service public de la fourrière automobile au Garage du Golf à Thiers-sur-Thève
- vend le tracteur et la balayeuse devenus non réparables
- rembourse l'achat de cordes pour le "Pédibus"
- attribue aux associations qui en ont fait la demande des subventions pour 2019 pour 4 560 €.

- demande une subvention pour la police municipale pour l'acquisition de deux terminaux de géoverbalisation électronique

Question diverses :

- demande de présentation des missions de la police municipale : (le maire rappelle les missions de la police municipale)
- demande d'information concernant la vente de l'ancienne mairie et du local associatif (le maire précise que l'acheteur s'est rétracté et que la vente est annulée)
- demande de la date d'approbation du PLU (a été voté au conseil municipal le 9 juillet)
- demande d'information sur les actions menées pour la démolition des vérandas des restaurants rue de Paris (le maire indique que dorénavant la commune pourra ordonner leur démolition et confie le dossier à un cabinet d'avocat.)

Mardi 9 juillet 2019

Le conseil municipal :

- approuve la charte révisée du PNR
- approuve le Plan Local d'Urbanisme
- instaure un droit de préemption urbain tel que défini dans le Plan Local d'Urbanisme
- attribue l'accord cadre à bons de commande pour la réalisation des travaux de voirie à la société Colas
- attribue l'accord cadre de travaux de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore à l'entreprise Eiffage Énergies
- met en œuvre un schéma de mutualisation des services et adhère au groupement de commandes de la CCAC pour le renouvellement des contrats de prestations d'assurances
- accepte la convention de mutualisation d'un cinémomètre définissant les modalités de mise à disposition auprès de la gendarmerie
- accepte la signature de la convention générale de maîtrise d'ouvrage avec le conseil départemental de l'Oise afin d'exécuter les travaux de mise en œuvre du giratoire
- accepte que des demandes de subventions soient établies auprès du conseil départemental et du PNR afin de réaliser des aménagements sur le stade urbain
- modifie les conditions pour les bénéficiaires des tarifs du service enfance
- crée 8 postes d'adjoints d'animation de 35 h par semaine pour la période juillet-août 2019
- informe que le comité technique devra être saisi concernant les indemnités d'astreinte et de permanence des agents de la collectivité

tion des travaux de voirie à la société Colas

- attribue l'accord cadre de travaux de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore à l'entreprise Eiffage Énergies
- met en œuvre un schéma de mutualisation des services et adhère au groupement de commandes de la CCAC pour le renouvellement des contrats de prestations d'assurances
- accepte la convention de mutualisation d'un cinémomètre définissant les modalités de mise à disposition auprès de la gendarmerie
- accepte la signature de la convention générale de maîtrise d'ouvrage avec le conseil départemental de l'Oise afin d'exécuter les travaux de mise en œuvre du giratoire
- accepte que des demandes de subventions soient établies auprès du conseil départemental et du PNR afin de réaliser des aménagements sur le stade urbain
- modifie les conditions pour les bénéficiaires des tarifs du service enfance
- crée 8 postes d'adjoints d'animation de 35 h par semaine pour la période juillet-août 2019
- informe que le comité technique devra être saisi concernant les indemnités d'astreinte et de permanence des agents de la collectivité

- achète un barnum pour la commune de Thiers-sur-Thève en dédommagement du barnum endommagé lors d'une manifestation
- approuve pour les élections de 2020 la fixation du nombre de sièges de conseillers communautaires et de la répartition par commune membre. Le nombre de sièges est fixé à 3 pour notre commune.

L'intégralité des procès verbaux est consultable en mairie et sur la-chapelle-en-serval.fr/conseils-municipaux.

Travaux



Local pour le rangement du matériel de football au Stade du Servois



Parc Guy Colé : installation d'une table de pique-nique



Parc Guy Colé : installation de quatre bancs remplaçant les anciens



Place Dauphine : Revêtement des allées principales et nouveaux stationnements



Place Dauphine : Suppression d'un arbre mort



Tracé d'une marelle dans la cours de l'école des Dimerons



Remise en état du muret, rue du Pont Saint-Jean, près du collège



Rue du Pont Saint-Jean : restauration de bacs à fleurs au rétrécissement de voie



Trottoir et stationnement pour personnes à mobilité réduite à l'École des Dimerons



City stade : déplacement de l'entrée et nouvel accès piéton au sud



City stade : remise en état naturel du chemin d'accès côté nord



City stade : construction d'un chemin d'accès côté sud en calcaire compacté



Collège : nouvelles cuisines



Collège : nouvelles cuisines



Collège : nouveau réfectoire



Enrobage du trottoir reliant la rue du Four à Chaux au stade du Servois.



Enrobage du trottoir reliant la rue du Four à Chaux au stade du Servois.

Projets en cours

Projets en cours

École du Bois de Chênes

Tableaux numériques pour toutes les classes (20 700€) en attente de subvention de 30% par l'État. (vote de la subvention reportée en septembre)

École des Dîmerons

Mise aux normes accès handicap (Ad'AP)

Travaux pour la réalisation d'une place de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite et réaménagement des trottoirs et des passages piétons: 28 100€ (été 2019)

Poursuite des travaux pour mise aux normes accessibilité:

La réfection du sol de 5 classes: 24 400€ (été 2019) a été priorisée cette année et le programme de changement de l'éclairage des classes reporté au budget suivant.

Changement du portail d'entrée: le dossier a été déposé aux Bâtiments de France: en attente de validation

Installation d'un range-trottinettes avant les vacances de la Toussaint: 519€

Mairie

Étude d'aménagement réglementaire pour la mise aux normes accessibilité. Début de cette étude en septembre pour des travaux devant durer deux ans.

Salle des mariages: décapage et vitrification envisagés pour la fin de l'année.

Verrière parc de la mairie: demande d'étude faite auprès du Parc naturel régional Oise-Pays de France dans le cadre de la restauration du patrimoine pour la verrière.

Panneaux

Mise à jour des panneaux du Parc de la Mairie pour accepter le pique-nique. Installation reportée à la fin de l'hiver.

Mobilier urbain

Installation cet été de quatre nouveaux bancs côté parc Guy Colé et d'une table de pique-nique

Commande d'un nouveau jeu balançoire horizontale pour remplacer l'ancien trop vétuste.

Mise en conformité de sept bouches d'incendies par la société Suez: 3 880€

Plan local d'urbanisme

Vote du PLU au conseil municipal du 9 juillet 2019 – validé et entré en vigueur le 16 août 2019.

Réverbères

Pour sécuriser l'arrêt de bus rue de Paris sortie Senlis, installation d'un réverbère avec 42m de câblage pour 8 200€

Voie

Le revêtement de la route du stade entre le carrefour de la pharmacie et le stade intercommunal du

Servois a été réalisé au printemps par le département: 110 000€

Nous allons procéder au traçage de lignes blanches et d'un positionnement de logos pour cheminement réservés aux cyclistes.

Place Dauphine: création de huit places de parking: 21 300€ et réfection de la bande de roulement: 23 200€

Trottoir face à la rue des anémones: 8 950€

Purge angle rue du Pont Saint-Jean et rue de Paris: 7 520€

Trottoir vers Orry-la-Ville reliant la fin de la commune niveau rue du Four à Chaux au Stade du Servois pour 24 700€

Rue de la mairie – réfection des pavés sur la bande de roulement.

Affaissement Boulevard de la Riolette hauteur du 842 et carrefour avec rue des framboises: 20 300€

Travaux de réfection du réseau d'eau potable pour 2019: rue des Pleurotes, rue des Framboises, allée des Noisettes, allée des Myrtilles, allée des Genièvres

Entrée sud : création d'une place de parking en dalles engazonnées et plantation de pelouse pour 3 100€

Boulevard de la Riolette au niveau du gymnase: création d'un trottoir entre l'arrêt de bus et le passage

piéton et création d'un escalier pour 23 200€

L'appel d'offres est lancé pour les travaux de réfection des routes et trottoirs: Impasse des Anémones, allée des Morilles, allée des Genêts, impasse des Marcassins, impasse des Myrtilles.

Avant de réaliser ces travaux, il y aura des canalisations à changer pour les eaux usées, allée des Morilles et pour l'eau potable impasse des Marcassins.

City stade

Changement de côté de l'accès, de façon à orienter le stationnement vers le stationnement existant près du collège.

Installation de lisse potelets sur toute la longueur prévue courant octobre, pour empêcher l'accès aux véhicules.

Installation d'une caméra de vidéosurveillance par la communauté de commune: en attente de l'accord de la Préfecture.

Parcours de santé

Le parcours de santé et les appareils existants depuis plus de 20 ans vont être remis en état. Cinq modèles seront changés d'ici la fin de l'hiver pour 11 000€

Rond-point face à la mairie

Un problème de positionnement du rond-point de dernière minute a fait perdre une dizaine de jours. Un accord a rapidement été trouvé avec le département.

La réunion du G7 organisée à Chantilly du 16 au 18 juillet a repoussé au 21 juillet la date de début des travaux envisagée.

En amont de ces travaux, le SICTEUB (syndicat des eaux usées) devait intervenir pour changer une canalisation. Il n'a donc pu le faire qu'à partir du 21 juillet. La société Colas, en charge des travaux du rond-point, aurait commencé ces travaux à la suite, soit avec près de deux semaines de retard.

Cela aurait décalé la fin des travaux vers fin septembre, ce qui est inacceptable au vu de la circulation des véhicules sur notre commune. Pour plus de confort, la décision a été prise de faire immédiatement les travaux de canalisation et la suppression des feux et de reporter le reste des travaux à l'été 2020. De ce fait, le projet du département de réfection de la bande de roulement à l'entrée de la commune est aussi reporté.

Église de la trinité

Les travaux pour l'installation d'un drain autour de l'église — afin d'éviter les inondations — ont débuté en juin et devraient être terminés au cours de l'automne.

La société À ciel ouvert, architecte paysagiste, a terminé sa mission et nous a proposé une étude paysagère pour le parvis de l'église.

Patrimoine: ancienne caserne

Dans son budget, le Parc naturel régional Oise-Pays de France nous a accordé au titre de la protection du patrimoine une subvention

de 25 000€ pour la réfection de l'ancienne caserne des pompiers (bâtiment situé à côté de l'église). Pour profiter de cette subvention, les travaux ont été confiés à un architecte et doivent être engagés avant août 2020.

Radar pédagogique

Un radar pédagogique a été commandé pour être installé route de Plailly, à l'entrée de la commune.

Déviations

La deuxième partie de l'année est consacrée à l'étude sonore, à l'intégration du projet et à la recherche de compensations. Le dossier réglementaire devrait être déposé en préfecture fin 2020.

Caserne des pompiers

Le permis de construire de la caserne a été déposé en mairie fin juillet 2020. Ce dossier a été envoyé aux services compétents. Nous sommes en attente de la validation de ce permis.

Collège

Pour la rentrée de septembre 2019, le réfectoire a été livré juste à temps et permet de recevoir dans un nouveau cadre près de 250 commensaux simultanément. L'ensemble des travaux sera achevé vers le 15 novembre.

SIVOM

Les travaux du nouveau local réservé au club de football et situé derrière les tribunes ont été achevés mi-septembre. Reste à faire par les employés du SIVOM la partie électricité.

Goûtons notre territoire
avec Les producteurs Oise-Pays de France

Dim. 29 Sept. Chantilly

de 10h à 18h • sur la petite pelouse de l'hippodrome

- Marché de producteurs ▪
- Mini-ferme ▪
- Ateliers de cuisine ▪

Et participez au Concours de recettes locales

Parc naturel régional Oise-Pays de France

Ville de Chantilly

LEGENDE
Présente

CALAMITY JANE

D'après Jean-Noël Fenwick

REPRESENTATIONS

VENDREDI 11 OCTOBRE À 20H30
SAMEDI 12 OCTOBRE À 20H30
DIMANCHE 13 OCTOBRE À 14H00

MISE EN SCÈNE

ERIC LE MIGNON

RESERVATIONS
07.60.75.65.58

Tarif : 10,00€
Gratuit : - 16 ans

SALLE DES FÊTES
Fernand Halphen
LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Allée des Marronniers
60520 La Chapelle-en-Serval

Ce spectacle comporte des scènes de tirs au pistolet pouvant impressionner le jeune public.

L'histoire de **Martha Jane Cannary**, dite **Calamity Jane**, se confond avec celle de l'Ouest américain. Éclaireur dans l'armée de Custer, cette fille de pasteur méthodiste, cavalière accomplie et virtuose de la gâchette, devient chasseur de primes, chercheur d'or, entraîneuse de saloon, conductrice de diligence et artiste de cirque... Elle a connu Billy-The-Kid et Buffalo Bill. Elle disait :
"Quand je n'ai pas d'argent, je paye avec du plomb..." Mais dans l'Amérique puritaine, c'est avec des larmes qu'elle finit par payer sa vie aventureuse.

LE JOUR de la NUIT

12 OCT. 2019
11ÈME ÉDITION

Éteignons la lumière, rallumons les étoiles

DES CENTAINES D'ÉVÉNEMENTS PARTOUT EN FRANCE POUR SENSIBILISER À LA POLLUTION LUMINEUSE

Extinction de l'éclairage public
conférence, ciné-débat, expo, Salade nocturne, observation des étoiles...

WWW.JOURDELANUIT.FR

Extinction de l'éclairage public
Animations gratuites
Observation des étoiles
et des papillons nocturnes
Boissons chaudes
RDV au parking du SIVOM à 19 h 45

LA PIERRE BRUTE

PRÉSENTE

SPECTACLE D'HYPNOSE

Hypno8

IL ÉTAIT UNE FOIS
NOUVEAU SPECTACLE

SAMEDI 9 NOVEMBRE
20H30

Entrée libre
Réservations 03 44 54 60 29 ou reservations@lcs.fr
Salle des fêtes Fernand Halphen, Route de Plailly
60520 La Chapelle-en-Serval

Parc Naturel Régional

Rezo Pouce

— Une solution efficace pour bouger autrement sur le territoire

Ça y est, Rezo Pouce est déployé à La Chapelle-en-Serval, et plus largement sur le territoire du Parc Naturel régional Oise-Pays de France. Vous êtes déjà membre de la communauté Rezo Pouce ou vous avez simplement remarqué des panneaux arrêt sur le pouce sur votre trajet ? Certains de vos voisins ont placé l'autocollant du pouce sur leur pare-brise, et vous vous demandez pourquoi ?

— Partagez vos trajets en toute liberté !

Rezo Pouce est une solution de mobilité solidaire, pensée pour les petits trajets au quotidien. Le dispositif revisite l'autostop en l'organisant au niveau du territoire, grâce à l'engagement du parc et de ses communes.

Sans avoir à prendre rendez-vous, il devient possible de se déplacer en comptant sur le passage rapide d'un automobiliste qui est identifié. Car Rezo Pouce est avant tout une communauté de citoyens qui repose sur la confiance et l'entraide de passagers et conducteurs qui s'inscrivent gratuitement. Chacun est identifié par une carte de membre ou un macaron sur le pare-brise.

— Bien plus que se déplacer...

Solidarité, confiance, convivialité, partage, liberté... Rezo Pouce, c'est tout cela à la fois. Sans oublier

la préservation de l'environnement : un trajet partagé entre un conducteur et un passager correspond à 2 fois moins d'émissions de CO2, et donc une diminution de son empreinte carbone.

L'enjeu est de bouger mieux sur le territoire. Les petits déplacements deviennent des moments de convivialité : rencontrer autrement ses voisins, échanger sur l'actualité, commenter la météo, partager de la musique...

Pour les conducteurs, c'est aussi l'occasion de rendre service, sans pour autant que ce soit une obligation : qui n'a jamais eu besoin d'un petit coup de pouce pour aller au lycée, à la gare ou à la ville voisine, en plus des lignes de bus qui répondent à des horaires et itinéraires prédéfinis ? Aujourd'hui, un conducteur partage sa voiture avec des habitants de sa commune ; demain, c'est peut-être lui qui appréciera de pouvoir compter sur la contribution d'autres membres du réseau quand sa voiture sera en réparation...

— Pourquoi s'inscrire ?

L'objectif est de créer une communauté d'utilisateurs responsables et faciles à identifier : les conducteurs sont reconnaissables à l'autocollant Rezo Pouce placé sur leur véhicule et disposent d'une carte de membre, comme les passagers. Grâce à l'enregistrement, il devient possible de co-voyager en toute transparence et en confiance. S'inscrire, c'est intégrer un réseau serein et une commu-



nauté d'utilisateurs qui partagent les mêmes valeurs.

— Qui peut s'inscrire ?

Le dispositif est ouvert à tous, sous réserve d'avoir plus de 16 ans. Les jeunes de 16 à 18 ans non révolus doivent fournir, en complément de leur pièce d'identité, une autorisation parentale, accompagnée d'une pièce d'identité du responsable légal.

— Est-ce du covoiturage ?

Rezo Pouce est plus flexible que le covoiturage et c'est gratuit. Le dispositif permet de se déplacer quand je veux, où je veux. Pas besoin de réserver un trajet à l'avance, il suffit de se rendre aux

arrêts prévus, facilement identifiables grâce aux panneaux. Les arrêts de votre commune sont visualisables sur l'application. Pour le conducteur, il suffit de jeter un œil aux arrêts Rezo Pouce : les autostoppeurs montrent une fiche destination qui indique clairement où ils veulent se rendre. Pas d'obligation, chacun peut décider de s'arrêter ou passer sa route, selon son humeur du jour.

— Est-ce rapide ?

Les arrêts sont placés sur des axes passants ou stratégiques pour faciliter la prise en charge. Ils sont faciles à voir et sécurisés pour que les véhicules puissent s'arrêter en toute sécurité. Le temps moyen d'attente est de 6 minutes avec une fiche destination claire. Et plus la communauté d'utilisateurs grandit, plus les temps d'attente sont diminués. Le mieux est donc d'en parler autour de soi...

— Que signifie adopter la stop attitude ?

La stop attitude signifie que l'on décide de jouer la carte de l'efficacité et de la confiance. C'est par exemple, faire en sorte d'être bien visible à l'arrêt sur le pouce et de signaler tout aussi clairement sa destination, de penser à montrer sa carte de membre. Plus généralement, l'idée est d'être avenant car le sourire marche mieux que la morosité, qu'on soit passager ou conducteur.

— Est-ce sécurisé ?

Passager et conducteur sont identifiables grâce à l'inscription et une ligne est dédiée pour envoyer la

photo de la plaque d'immatriculation.

— C'est vous qui le dites...

"Je dois prendre ma voiture tous les matins pour aller travailler. Le covoiturage est trop compliqué pour moi, vu mes horaires qui varient en permanence. Alors, quand j'ai eu connaissance de Rezo Pouce, je me suis dit que c'était le moyen de réduire mon empreinte environnementale. Et finalement, cela m'a permis de découvrir des voisins qui habitent mon quartier et que je ne connaissais même pas !"

Florian, 32 ans, Gouvieux

Vous inscrire dès maintenant sur le site internet vous permettra également de recevoir en avant-première la notification de mise en place de l'application Rezo Pouce V2. Cette application facilitera la pratique :

- passagers et conducteurs pourront se repérer dans un rayon de 25 km.
- mise en contact possible 24 heures à l'avance.
- création de tags pour organiser des trajets réguliers (ex : #GareOrryCoye)

Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous sur rezopouce.fr !

Aire Cantilienne

Consultations publiques

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et ses partenaires souhaitent recueillir vos avis et idées sur les enjeux de la transition écologique. Participez et faites participer à la consultation du public en répondant à quelques questions sur tinyurl.com/consultations-ccac.

— Énergie et climat

Quel futur énergétique et climatique pour notre territoire ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial sud de l'Oise (PCAET) : une opportunité pour apporter une réponse locale aux impacts du changement climatique

Les communautés de communes Senlis sud Oise, des Pays d'Oise et d'Halatte et de l'Aire Cantilienne se sont engagées collectivement dans l'élaboration d'un PCAET.

C'est un outil de planification ayant pour but d'atténuer les effets du changement climatique, et développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Mis en place pour 6 ans, il présente un projet territorial de développement durable qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions comme la rénovation énergétique de l'habitat, le développement des énergies renouvelables, le développement des transports en commun, des circuits courts, etc.

Quels seront les bénéfices ?

Ils seront multiples à terme : bénéfice pour la santé par l'amélioration de la qualité de l'air, bénéfice financier par la diminution des factures énergétiques, bénéfice pour l'environnement par la préservation de la biodiversité. Le territoire mettra en œuvre des moyens afin de s'adapter et d'être moins vulnérable aux effets du changement climatique.

Nos déplacements, notre consommation énergétique... Pourquoi et comment agir dans notre quotidien ? Vous êtes particuliers, professionnels, responsables d'associations... Merci de répondre au questionnaire pour contribuer à la feuille de route des actions contre le changement climatique sur le territoire.

— Réduction des déchets

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un programme d'actions mis en œuvre par les collectivités locales pour prévenir et donc réduire les quantités de déchets. Il s'agit d'une obligation réglementaire que la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne est tenue de mettre en place.

L'objectif de ce programme est de réduire la production de déchets sur le territoire de la CCAC, tant en quantité, qu'en nocivité.

Comment prévenir et réduire durablement la production des déchets sur notre territoire ?

Votre avis nous intéresse ! Grâce à vos réponses, la CCAC pourra étoffer son programme d'actions. Les bonnes idées de chacun sont utiles à tous !

Quels déchets sont concernés ?

Ce programme traite les déchets ménagers assimilés. Ceux-ci sont constitués des déchets des ménages, des entreprises, commerces et administrations utilisant le service public de collecte des déchets. Sur notre territoire ceci correspond aux ordures ménagères résiduelles (OMR, soit le contenu de la poubelle grise), aux emballages – papiers – cartons, au verre, aux encombrants, aux déchets verts, à la déchetterie (hors terre et gravats), aux cartons des commerçants et quelques déchets de la filière équine.

Comment faire ?

L'analyse du contenu moyen de la poubelle grise montre que seulement un tiers du contenu de la poubelle grise est à la bonne place ! 47% pourraient être valorisés sur place, 18% trouveraient leur place dans le bac jaune ou dans les points d'apport pour le verre et 4% pourraient être mieux dirigés vers les filières adéquates (bornes textiles, déchetteries, etc.) Il reste encore des marges de progrès. Vous avez des idées, besoin d'un accompagnement ?



LES NOUVELLES EN SERVAL #20

Département de l'Oise

Rentrée scolaire 2019

Nouveauté pour la rentrée 2019 ! Le conseil départemental de l'Oise met en ligne la plateforme Jeunesse Oise. Un nouvel outil pour un meilleur accès aux dispositifs jeunesse du département mais aussi aux contenus éducatifs et pédagogiques.

Depuis la rentrée, le site Jeunesse Oise est en ligne pour retrouver toutes les actualités dans les collèges, mais aussi des informations et dispositifs du conseil départemental à destination des moins de 18 ans.

À l'adresse jeunesse.oise.fr, il est possible de trouver un concentré d'informations utiles pour bien appréhender la rentrée : bourse départementale, transport scolaire, restauration scolaire, conseil départemental des jeunes, pass'sports pour les licences sportives mais aussi l'actualité des collèges et plus largement les dispositifs jeunesse comme les pass'citoyens du conseil départemental de l'Oise.

Toutes les fonctionnalités du site sont accessibles en application mobile (ordinateur, tablette, smartphone).

Par ailleurs, Jeunesse Oise accueille le nouvel espace numérique de travail (ENT) mis gratuitement à la disposition des 37 000 collégiens et des enseignants des 66 établissements publics de

l'Oise par le conseil départemental de l'Oise.

Plus moderne, complet et ergonomique, ce nouvel outil a été développé pour répondre à un triple objectif au service des jeunes, de leur famille et de la communauté éducative :

- remplacer l'ancien ENT qui datait d'une dizaine d'années. Ce nouvel ENT est désormais plus simple d'utilisation et ergonomique
- permettre, grâce à la technologie développée, de répondre aux exigences de travail collaboratif et de partage d'information avec de nouveaux outils qui permettent de travailler ensemble sur un même document, de s'enregistrer, d'utiliser des vidéos, de créer des frises chronologiques, des blogs, etc.
- faciliter la communication entre tous les utilisateurs afin de créer un véritable réseau social au sein de chaque établissement

Les codes d'accès à l'ENT seront fournis aux élèves par les établissements après la rentrée.

Une version destinée aux écoles primaires est également mise à la disposition des communes de l'Oise via une adhésion par le syndicat mixte Oise très haut débit (SMOTHD).

Plus d'infos sur jeunesse.oise.fr

Train-train quotidien



Pratique, le réseau Oise dessert notre commune et offre un accès direct à la gare SNCF d'Orry-la-Ville—Coye), des départs aux heures de pointe et des correspondances ajustées avec les TER vers Paris.

Idéal aussi pour bénéficier d'économies de carburant, de parking, et de CO2 ! économisez plus de 400€ par an grâce à l'abonnement mensuel et la prime employeur !

Pour tout complément d'information sur le réseau Oise, la centrale d'information voyageurs Oise mobilité est à la disposition des voyageurs du lundi au samedi, sauf jours fériés, de 8h à 19h au 0 970 150 150 et sur oise-mobilite.fr



LES NOUVELLES EN SERVAL #20

Santé

Professionnels de santé

Laurence Sarmiento, pharmacienne, **03 44 54 66 07**, 857 Rue de Paris

Anne-Sophie Alexandre, pédicure-podologue, **07 81 85 04 60**, 966 Rue de Paris

Nicole Facundo, orthophoniste, **03 64 22 29 55**, 26 Rue Des framboises

Arnaud Patry, sophrologie, hypnose, pleine conscience, **06 74 39 55 04**, 6 Rue du Poirier

Sylvie Skrzypek, sophrologue, relaxologue, hypnose médicale, **07 60 06 42 13**, 6 Rue du Gué

Jessica Vo, réflexologue certifiée, **06 31 49 32 52**, 24 Rue des Cèpes

— **Maison médicale du Serval**
03 44 70 45 80, 133 Rue du Vieux Château

Christian Laurent, médecin généraliste, **01 34 47 30 46**

Dominique Lespagnol, laboratoire d'analyses, prélèvements biologiste, **03 44 70 45 80**

Thibaud Laurent, ostéopathe DO, formateur en hygiène de vie, **03 44 70 45 80**

Astrid Nicolas, médecin généraliste, **02 48 61 53 41**

Jean-Pierre Marboutin, psychiatre, psychothérapeute, **03 44 70 45 80**

Laurianne Thomas, psychologue clinicienne, **06 26 18 15 16 / 03 44 70 45 80**

Claire Baroni-Baute, médecin généraliste, **02 48 61 53 41**

Victoria Fleurot, diététicienne, nutritionniste, **03 44 70 45 80 / 07 88 62 05 15**

Gisèle Le Roux, infirmière DE, **03 44 60 89 55**

Corinne Lecomte-Bourdelas, médecin généraliste, **01 34 47 30 46**

Anne-Lise Rathouis, médecin généraliste, **01 34 47 38 95**

Laurence Montibello, infirmière DE, **03 44 60 89 55**

Isabelle Vergnes, sophrologue, **06 45 64 11 49**

— **Centre d'affaires "Le Clos du Chêne au Loup"**

13 Rue du Pic Cendré

Nadia Mohri-Michaud, chirurgien dentiste, **03 44 57 59 92**

Sahima Mohri-Kobaa, chirurgien dentiste, **03 44 57 59 92**

Najla Belkahia, médecin généraliste et urgentiste, **03 44 21 51 68**

Caroline Sugier, kinésithérapie, rééducation traumatologique, rhumatismale, neurologique, respiratoire, périnéale, uro-gyné-

cologique, drainage lymphatique manuel, **03 44 54 61 49**

Anne Passemard, masseur, kinésithérapeute, **03 44 54 61 49 / 06 58 01 59 90**

Virginie Sorin, masseur, kinésithérapeute, **03 44 54 61 49 / 06 58 01 59 90**

Nicolas Jublin, praticien magnétiseur, **06 19 26 46 58**

Élisabeth Lucchetta, pédicure-podologue, **03 44 21 51 65**

Anouck Jourdan, ostéopathe DO nourrisson, enfant, adulte, sportif, périnatalité, PMR, traitement tissulaire, viscérale, articulaire, crânien, **06 43 33 66 41**

Marie-Agnès Horst, psychopraticienne, **06 51 03 10 26**

Yves Passemard, traumatologie du sport, podologie, médecine du sport, **03 44 65 74 54**

Associations

Ohashiatsu



L'école Ohashiatsu Orry-la-Ville Paris fête ses 10 ans, **samedi 23 novembre** de 14h à 17h. Portes ouvertes sur réservation **dimanche 24 novembre** de 10h à 12h : séances individuelles d'Ohashiatsu, sur réservation. Stage de shiatsu sur chaise **samedi 7 décembre** de 10h à 17h. Stage débutant les mardis soir à compter du 1^{er} octobre, organisés pour tous.

shiatsu.orry@gmail.com
06.62.53.53.11
ohashiatsu-paris.com

OLCVB

Notre club vous accueille pour pratiquer le volley-ball, tant en loisir qu'en compétition !

La saison 2019-2020 a vu notre équipe féminine régionale 1 accéder au titre de vice-championnes de l'Oise. Notre équipe jeune M11 est arrivée 5^e sur 15 équipes en championnat de l'Oise. Notre équipe masculine a remporté le tournoi de Présaison FSGT 95 et a fini 2^e sur 8 en Championnat FSGT 95 4X4 Mixte Poule1.

Pour la saison 2019-2020, une équipe féminine évoluera en championnat régional 1, où elles rencontreront des équipes venant de toute la Picardie mais aussi des Hauts de France.



N'hésitez pas à nous rejoindre à nos différents créneaux d'entraînement ou en loisir et surtout n'oubliez pas de venir encourager nos équipes.

VTT du Servois

Randonnée annuelle de VTT **dimanche 17 novembre 2019**. Rendez-vous de 7h30 à 9h au Gymnase de la Chapelle-en-Serval. Parcours de 20km, 36km, 50km et 75km. Le certificat médical n'est pas obligatoire et la randonnée est ouverte à tous.

Cinedori

Au cinéma, il y a les longs, mais aussi les courts... métrages. Moins connus, moins vus, moins distribués... Les courts sont pourtant souvent plus originaux, plus créatifs, plus concentrés que les longs.

Dans le cadre de la manifestation « Les Mots en l'Aire : Premiers

Pas », le Cinedori a décidé de faire court ! et vous propose une projection spéciale Court-métrages, avec présence d'équipes professionnelles pour échanger avec vous.

Est-il possible de rêver des alternatives grâce au cinéma ? Venez découvrir ces formats courts, pour ce qui concerne la durée, pas la qualité, le **dimanche 13 octobre** au Cinedori, à 15h.

En plus, une collation est offerte accompagnée d'un débat avec les intervenants... Alors, courez-y !

Biblio capelloise — ALC

L'animation des Mots en l'aire sera à la Biblio capelloise — ALC (Rue de Paris), **samedi 12 octobre 2019** à partir de 15h, avec le concours de l'école de musique l-music.

- premiers pas : intervention des jeunes élèves débutants de l'école
- concert de plusieurs groupes (le programme sera affiché au forum, à la bibliothèque, à l'école)

Les bénévoles vous attendent pour vous faire apprécier plus de 2000 ouvrages littéraires, des publications pour enfants, des livres pour ados, des BD, des livres de cuisine. Nous comptons sur vous pour faire vivre la culture près de chez nous !

bibliocapelloise@orange.fr
03 44 54 60 44

Festivités

Jour de la nuit

Pour la deuxième année consécutive, La Chapelle-en-Serval participe au Jour de la Nuit (jourde-lanuit.fr) dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 octobre, une manifestation nationale qui a pour but de sensibiliser à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.



— Animations gratuites

Dans le cadre de la manifestation « Le jour de la nuit », le Parc naturel régional vous propose une soirée sous le ciel étoilé de 19h30 à 22h30. Rejoignez-nous sur le site des Pâturages, entre Orry-la-Ville et La Chapelle-en-Serval.

Au programme, pour toute la famille : une **observation des étoiles** avec les astronomes amateurs de l'association MARS 60 et une **découverte des papillons nocturnes** de notre région

encadrée par l'association Picardie Nature. La soirée se terminera par la dégustation d'une boisson chaude.

Rendez-vous à 19h15 sur le Terrain des Pâturages (RDV sur le parking du SIVOM, à côté du stade du Servois)

Inscription obligatoire auprès du PNR au **03 44 63 65 65**

En cas de mauvaises conditions météorologiques, les animations pourront être annulées.

— Extinction de l'éclairage public

L'éclairage public restera éteint dans la nuit du samedi 12 octobre au dimanche 13 octobre 2019.

Plusieurs communes du Parc naturel régional Oise — Pays de France participent à cette opération. Près de chez nous, Coye-La-Forêt éteint son éclairage public tous les jours de minuit à 6 heures du matin depuis le 1^{er} juin 2019.

Spectacle d'hypnose

Depuis 2 ans en programmation dans les théâtres parisiens, le duo Hypnos' & Moi vient nous réjouir sur la scène de la Salle des fêtes Fernand Halphen !

Un spectacle d'hypnose comme vous n'en avez jamais vu ! Ils sont deux ! Ils sont drôles ! Ils sont bienveillants ! Ils sont fascinants ! Un merveilleux cocktail pour vous

faire passer à coup sûr une soirée incroyable !



Vous vous êtes toujours demandé si l'hypnose marchait ? Vous êtes sceptiques devant votre écran de télévision ? Vous avez envie de découvrir cet état d'hypnose ? Alors n'hésitez pas une seconde, venez les rejoindre le **samedi 9 novembre à 20h30** : que vous soyez sur scène ou dans la salle, vous vivrez une expérience extraordinaire !

Ils vous invitent dans le monde merveilleux de Disney : venez découvrir leur nouveau spectacle en exclusivité "IL ÉTAIT UNE FOIS" qui enchantera petits et grands !

Ouverture des portes à 20h

Spectacle gratuit, organisé par la mairie de La Chapelle-en-Serval

Réservation conseillée au **03 44 54 60 29** ou reservations@lces.fr

Festivités de Noël

Comme chaque année, la commune organise différentes manifestations pour petits et grands au moment des fêtes de fin d'année.

— Illuminations



L'allumage des illuminations se déroulera le **29 novembre 2019 à 18h30** dans le parc de la mairie. Une retraite aux flambeaux sera organisée à partir de 17h au départ des écoles. Une collation avec chocolat et vin chaud vous sera servie après l'allumage des illuminations.

— Repas des aînés



Le repas des aînés se déroulera le **7 décembre 2019 à 12h** à la salle Fernand Halphen. Un repas avec animation dansante vous sera

proposé. Toutes les personnes âgées de plus de 65 ans qui le désirent peuvent y participer. Pour les nouveaux arrivants, vous pouvez vous faire connaître en mairie auprès de Mme Kernel.

— Noël des enfants



Le Noël des enfants se déroulera le **14 décembre 2019** :

- de 10h à 12h, le père Noël accueillera les enfants de maternelle et de CP sur son traîneau suivi d'un spectacle, d'un petit goûter et d'une remise de cadeaux
- de 14h à 17h, la discothèque sera ouverte pour les enfants des cours élémentaires et moyens
- de 20h à 23h, tous les collégiens sont invités en discothèque



Pour le bon déroulement de la journée, nous avons besoin de l'aide des parents pour les gâteaux et boissons.

Tous les enfants recevront un carton d'invitation et le dress code courant novembre par le biais des écoles.

Les enfants habitants La Chapelle-en-Serval mais n'étant pas scolarisés sur la commune sont invités à se faire connaître pour participer aux festivités.



Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux et associations
Mise en page Grégoire Dubourg
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par courriel à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Couverture : Photo de Aaron Burden sur Unsplash
Dos : Photo de Andrew Preble sur Unsplash

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi: 10 h - 12 h, 15 h - 18 h
samedi: 10 h - 12 h

Courriel mairie@la-chapelle-en-serval.fr
Site internet la-chapelle-en-serval.fr
Facebook [LaChapelleEnServal](https://www.facebook.com/LaChapelleEnServal)
Twitter [ChapelleServal](https://twitter.com/ChapelleServal)

Abonnement par courriel

Recevez « Les Nouvelles en Serval » par courriel dès leur sortie. Inscrivez-vous en envoyant un email à magazine@la-chapelle-en-serval.fr.